

Le Président

Monsieur François Fillon
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 Paris

Paris, le 29 novembre 2010

Monsieur le Premier Ministre,

Le Cercle de l'Industrie tient à vous rappeler son attachement à la mise en œuvre rapide du brevet de l'Union européenne, instrument que le Cercle a toujours soutenu s'agissant d'une priorité pour assurer la compétitivité de l'Industrie européenne.

Lors du Conseil compétitivité du 25 novembre le projet de régime linguistique trilingue (anglais, allemand, français) du brevet de l'Union européenne n'a pas abouti, une fois de plus, en raison du refus de l'Italie, de l'Espagne et de la Pologne.

Pour débloquer ce dossier, un nombre conséquent d'Etats membres (Suède, Royaume-Uni, Pays-Bas, Irlande, Slovaquie, Allemagne, Estonie) proposent l'adoption du régime trilingue par la voie d'une coopération renforcée. Michel Barnier, Commissaire européen chargé du marché intérieur et des services, soutient cette initiative, et devrait lors du Conseil compétitivité du 10 décembre, soumettre aux Etats membres une proposition en ce sens.

Les membres du Cercle de l'Industrie souhaitent vivement que la France se déclare en faveur de cette coopération renforcée dès le Conseil compétitivité du 10 décembre. Ce mécanisme apparaît comme la seule possibilité de faire aboutir le brevet de l'Union européenne aux enjeux économiques majeurs pour la compétitivité de l'industrie.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à ce dossier qui est en discussion depuis des années et que la coopération renforcée permettrait de régler.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de ma très haute considération.



Denis Ranque